



Séance ordinaire du conseil de la Ville du 11 novembre 2019 à 19 h 00

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 Aucun

2. RÉFLEXION

2.1 Lecture de la réflexion

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil tenue le 28 octobre 2019

4.2 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil tenue le 28 octobre 2019

5. CORRESPONDANCE

5.1 Correspondance

6. DIRECTION GÉNÉRALE

6.1 Remerciements à tous les employés qui ont travaillé dans le cadre de la tempête automnale

6.2 Versement de dons et commandites à la Société des attractions touristiques du Québec (2 000 \$) et à la Fondation du Cégep de Drummondville (5 000 \$)

6.3 Dépôt du procès-verbal du comité exécutif du 5 novembre 2019

6.4 Journée de sensibilisation au cancer de la prostate - Proclamation

7. SERVICE DES FINANCES

7.1 Dépôt de la liste des dépenses autorisées et de la liste des paiements

7.2 Délégation au trésorier pour l'adjudication d'une émission d'obligations de 16 000 000 \$ à la suite de demandes de soumissions publiques

- 7.3 Délégation du conseiller Dominic Martin à un dîner-conférence sur « le portrait de l'intégration en emploi de personnes immigrantes au Québec : Expériences et points de vue croisés sur les obstacles systémiques, les éléments facilitants et les ressources » qui se tiendra le 20 novembre 2019 à Victoriaville
- 7.4 Mandat à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour procéder à un appel d'offres au nom du regroupement des municipalités pour la fourniture et l'épandage de chlorure de calcium en solution liquide utilisé comme abat poussière
(Contrat de gré à gré no DR20-REG-001)
- 7.5 Service de déneigement des toitures des bâtiments municipaux
(Appel d'offres no DR19-INV-027)
Roland Bolduc inc. au montant de 54 843,08 \$ (taxes incluses)
- 7.6 Fourniture et livraison de matériaux d'égout et d'aqueduc
(Appel d'offres no DR19-PUB-029)
Lot A : J.U. Houle ltée au montant de 179 273,26 \$ (taxes incluses)
Lot B : Emco Corporation au montant de 11 711,84 \$ (taxes incluses)
Lot C : Nivex au montant de 5 088,91 \$ (taxes incluses)
- 7.7 Fourniture et livraison d'habits de combat (Sécurité incendie)
(Appel d'offres no DR19-PUB-075)
Aréo-Feu ltée au montant total annuel moyen de 41 850,46 \$ (taxes incluses)
- 7.8 Fourniture et livraison de pierre abrasive
(Appel d'offres no DR19-PUB-079)
Carrières P.C.M. inc. au montant total annuel moyen de 60 189,41 \$ (taxes incluses)
- 7.9 Fourniture et livraison de déglacant liquide et traitement de pierres abrasives
(Appel d'offres no DR19-PUB-080)
Somavrac (c.c.) inc. au montant total annuel moyen de 105 025,97 \$ (taxes incluses)
- 8. SERVICE DU CAPITAL HUMAIN**
- 8.1 Aucun
- 9. GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES**
- 9.1 Signature d'une entente de service à intervenir avec 9202-5824 Québec inc. relativement à la disposition des eaux usées de l'abattoir situé au 156 du 4e Rang à Sainte-Hélène-de-Bagot
- 9.2 Signature d'un acte de vente à intervenir avec la Municipalité régionale de comté (MRC) de Drummond relativement au lot 6 303 999 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Drummond

- 9.3 Signature d'un acte d'échange à intervenir avec la Commission scolaire des Chênes relativement aux lots 6 303 999, 6 304 666, 6 269 179, 6 269 181 et 6 269 182 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Drummond
- 9.4 Signature d'une promesse bilatérale de vente et d'achat à intervenir avec la Commission scolaire Eastern Townships relativement au lot 6 266 344 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Drummond
- 9.5 Libération de fonds de garantie en assurance biens du regroupement Agglomération II pour la période du 31 décembre 2013 au 31 décembre 2014
- 9.6 Acceptation de l'accord de conciliation intervenu le 7 novembre 2019 devant le Tribunal administratif du Québec
- 10. TRANSPORT EN COMMUN/ STATIONNEMENT/ DÉVELOPPEMENT SOCIAL**
- 10.1 Prolongation et gratuité du service du transport en commun lors de l'événement D31 - 2019
- 10.2 Regroupement de l'Office d'habitation Drummond (OHD) et de l'Office municipal d'habitation de Saint-François-du-Lac
- 11. SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE ET MESURES D'URGENCE**
- 11.1 Aucun
- 12. SERVICE DES LOISIRS**
- 12.1 Gratuité du Centre Marcel-Dionne pour une activité de financement au profit de la Maison de la Famille
- 13. SERVICE DES ARTS, DE LA CULTURE ET DE LA BIBLIOTHÈQUE**
- 13.1 Entente à intervenir avec le Réseau Québec-France, dans le cadre du Programme Intermunicipalités 2020
- 14. SERVICE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT**
- 15. SERVICE DE L'INGÉNIERIE**
- 15.1 Décret de travaux au règlement parapluie 2019
- 16. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**
- 16.1 Aucun

17. SERVICE DE L'URBANISME

- 17.1 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet d'autoriser un garage privé isolé projeté en cour avant, d'augmenter la superficie maximale et la hauteur maximale d'un garage privé isolé projeté et de réduire la distance minimale entre la ligne latérale gauche de terrain et un garage privé isolé projeté au 1545 de la rue des Abénakis
- 17.2 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet d'augmenter la superficie maximale totale d'un garage privé intégré existant et d'un garage privé isolé projeté au 4650 du boulevard Allard
- 17.3 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de réduire la distance minimale entre le bâtiment principal et une case de stationnement et la profondeur minimale d'une case de stationnement dans le cadre d'un projet d'aménagement d'une aire de stationnement aux 55-57 du boulevard des Pins
- 17.4 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet d'augmenter la marge avant et la hauteur maximale applicables au bâtiment principal projeté au 5900 de la rue Saint-Roch Sud
- 17.5 Résolution autorisant diverses dérogations mineures relatives à l'implantation du Centre sportif Girardin et à l'aménagement de terrain au 805 de la rue Marchand
- 17.6 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de réduire la marge arrière minimale applicable au bâtiment principal existant au 2240 de la rue Saint-Damase
- 17.7 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de réduire la marge avant minimale du bâtiment principal et de réduire la distance minimale entre un escalier ouvert autre que celui donnant accès au rez-de-chaussée ou au sous-sol et la ligne avant de terrain aux 1760-1762 de la rue Goupil
- 17.8 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de réduire les distances minimales entre le garage privé isolé et les lignes latérale et arrière de terrain, la distance minimale entre l'avant-toit du garage privé isolé et la ligne arrière de terrain et la distance minimale entre le garage privé isolé et le bâtiment principal au 270 de la rue de la Taïga
- 17.9 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de réduire la marge latérale minimale entre le bâtiment principal et la ligne de terrain au 880 de la 107e Avenue
- 17.10 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de diminuer la marge avant minimale applicable à un garage privé isolé projeté et d'autoriser son implantation dans la partie de la cour avant secondaire considérée comme une cour avant au 205 de la montée de l'Éden
- 17.11 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet d'augmenter la hauteur et la superficie maximales et de réduire le pourcentage minimal d'ouverture de la façade arrière d'un pavillon-jardin au 2305 de la rue Courchesne

- 17.12 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de réduire la marge avant secondaire minimale du bâtiment principal au 238 de la rue Saint-Damase
- 17.13 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de réduire la marge avant minimale du bâtiment principal au 1640 de la rue des Abénakis
- 17.14 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de réduire la marge avant minimale du bâtiment principal au 140 de la rue Lionel-Groulx
- 17.15 Résolution autorisant une dérogation mineure qui aura pour effet de réduire la distance minimale entre un escalier extérieur ouvert et la limite latérale de terrain, ainsi qu'entre un perron et la limite latérale de terrain au 2015 de la rue Saint-Pierre
- 17.16 Demandes de permis dans le cadre de plans d'implantation et d'intégration architecturale - P.I.I.A. (Acceptations - C.C.U. du 30 octobre 2019)

Recommandation CCU No de résolution	Adresse	Objet de la demande
19.10.28	165, rue Marchand	Nouvelle enseigne rattachée au bâtiment
19.10.29	3000, rue Girardin	Agrandissement du bâtiment et aménagement de terrain
19.10.30	1835, boul. Lemire	Nouveau bâtiment et aménagement de terrain
19.10.31	4648, boul. Saint-Joseph	Démolition du bâtiment, nouveau bâtiment et aménagement de terrain
19.10.32	1510 et 1520, boul. Saint-Charles	Démolition des bâtiments
	1520, boul. Saint-Charles	Nouveau bâtiment et aménagement de terrain
19.10.33	1718, boul. Saint-Charles	Nouvelle enseigne détachée du bâtiment (condition)
19.10.34	1165, boul. Lemire	Rénovation extérieure du bâtiment
19.10.35	450, cours du Chevreuil	Nouveau bâtiment accessoire (garage privé isolé)
19.10.36	2297, boul. Saint-Joseph	Nouvelle enseigne rattachée au bâtiment

- 17.17 Demandes de permis dans le cadre de plans d'implantation et d'intégration architecturale - P.I.I.A. (Refus - C.C.U. du 30 octobre 2019)

Recommandation CCU No de résolution	Adresse	Objet de la demande
19.10.27	255-259, rue Notre-Dame	Rénovation extérieure du bâtiment
19.10.37	506, rue Lindsay	Rénovation extérieure du bâtiment

18. RÈGLEMENTS

18.1 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJETS DE RÈGLEMENT

- 18.1.1 Avis de motion du règlement no RV19-5141 modifiant le règlement de plan d'implantation et d'intégration architecturale no 4304 et visant le les secteurs déjà assujettis au règlement et dépôt du projet de règlement

Le règlement a pour objet de modifier diverses dispositions du règlement PIIA concernant les secteurs, les types de travaux et d'usages assujettis

- 18.1.2 Avis de motion du règlement no RV19-5142 modifiant le règlement de zonage no 4300 et visant les secteurs assujettis au règlement de PIIA et dépôt du projet de règlement

Le règlement a pour objet de modifier les grilles des usages et des normes de façon à assurer la correspondance avec les modifications effectuées par le règlement de plan d'implantation et d'intégration architecturale par le règlement RV19-5141

- 18.1.3 Avis de motion du règlement no RV19-5149 modifiant le règlement de permis et certificats no 4303 et visant le secteur de la rue Richard et dépôt du projet de règlement

Le règlement a pour objet de modifier les conditions relatives à la distance minimale à respecter entre un terrain à construire et le service d'égouts dans le secteur de la rue Richard

18.2 ADOPTION DE PROJETS DE RÈGLEMENT

- 18.2.1 Adoption du premier projet de résolution relatif aux PPCMOI visant à autoriser la construction de 2 bâtiments totalisant 23 logements, dans le cadre du Programme AccèsLogis de la Société d'habitation du Québec (SHQ) au 880 de la rue Victorin

- 18.2.2 Adoption du premier projet de résolution relatif aux PPCMOI visant à autoriser une habitation bifamiliale (H-2) de 2 unités de logement juxtaposées au 71 de la 118e Avenue

- 18.2.3 Adoption du premier projet de résolution relatif aux PPCMOI visant à permettre la construction d'une habitation bifamiliale (H-2) composée de 2 unités de logement juxtaposées de 2 étages au 1210 de la 1^{re} Allée
- 18.2.4 Adoption du projet de règlement no RV19-5141 (Secteurs de la ville déjà assujettis au règlement de PIIA)
- 18.2.5 Adoption du projet de règlement no RV19-5142 (Secteurs assujettis au règlement de PIIA)
- 18.2.6 Adoption du projet de règlement no RV19-5149 (Secteur de la rue Richard)

18.3 ADOPTION DE SECONDS PROJETS DE RÈGLEMENT

- 18.3.1 Adoption du second projet de règlement no RV19-5145 afin d'autoriser la construction de 3 habitations multifamiliales composées de 3 étages et de 6 logements chacune sur le terrain commercial voisin du cimetière du secteur de Saint-Nicéphore
- 18.3.2 Adoption du second projet de règlement no RV19-5146 afin d'autoriser un nouveau projet de développement domiciliaire situé du côté ouest de l'intersection du chemin du Golf et de l'autoroute Jean-Lesage. Cet amendement aura notamment pour effet d'identifier les types d'habitations qui y seront autorisés de même que toutes les normes applicables en matière de subdivision de terrain, d'implantation, de gabarit de bâtiments et d'aménagement de terrain
- 18.3.3 Adoption du second projet de résolution relatif aux PPCMOI visant à autoriser la présence d'une habitation multifamiliale de 4 logements aux 49-51, 14^e Avenue

18.4 ADOPTION DE RÈGLEMENTS

- 18.4.1 Adoption du règlement no RV19-5108 qui a pour objet d'augmenter la densité relative au nombre de logements par terrain pour les immeubles comprenant trois logements situés du côté nord-ouest de la 107^e Avenue, entre le boulevard Mercure et la rue Saint-Aimé
- 18.4.2 Adoption du règlement no RV19-5143 qui a pour objet d'agrandir une zone communautaire et d'utilité publique dans le secteur du parc Roland-Tessier afin d'accueillir une nouvelle école primaire
- 18.4.3 Adoption du règlement no RV19-5144 qui a pour objet d'exiger la conservation d'un minimum de 20 % du couvert forestier présent sur 10 terrains vacants situés du côté nord du chemin du Golf ouest entre l'axe du boulevard Patrick et la rue Picotin
- 18.4.4 Adoption du règlement no RV19-5148 qui a pour objet de permettre l'implantation d'une école primaire sur le terrain compris entre la ligne arrière des lots donnant sur les rues Marier, Luneau et Farrell dans le secteur du parc Roland-Tessier

18.5 DÉPÔT D'UN CERTIFICAT RELATIF AU RÈGLEMENT

18.5.1 Aucun

19. Information des membres du conseil

- Journée de la gentillesse (Mme Cathy Bernier)
- Semaine québécoise des rencontres interculturelle (M. Dominic Martin)
- Défilé de Noël (M. William Morales)

20. Période de questions concernant les affaires municipales de Drummondville

21. Prochaine assemblée du conseil : 25 novembre 2019

22. Levée de l'assemblée